



## Délibération 2018 CS 28 du Comité Syndical du Parc naturel régional du Luberon

### **Objet : SYSTEME D'INFORMATION TERRITORIAL « ZONES HUMIDES » – INTEGRATION DE L'INVENTAIRE DEPARTEMENTAL DES BOUCHES DU RHONE – DEMANDES DE FINANCEMENT**

L'an deux mille dix-huit et le 20 février à 17h, les membres du Comité syndical du Parc naturel régional du Luberon convoqués le 14 février, se sont réunis à la Maison du Parc à Apt sous la présidence de Dominique SANTONI.

Le quorum était atteint avec 55 présents (42) ou représentés (13) pour 49 requis.

#### **Etaient présents :**

**Mesdames** Marie-Christine KADLER, Geneviève JEAN, Valérie DELONNETTE, Jacqueline COMBE, Christiane NAJI, Sabine GATIN, Michelle WOLFF, Mireille BOR, Marie-Elisabeth CHRISOSTOME, Paule DAPRES, Gisèle MAGNE, Catherine SERRA, Danielle BRUN, Dominique SANTONI, Noëlle TRINQUIER.

**Messieurs** Mickaël CAVALIER, Gino MORELLO, Fernand PEREZ, Serge SYLVESTRE, Alain GUEYDON, André BERGER, Christian AUTAUD, Alessandro POZZO, Jacques DECUIGNIERES (aux titres de La Bastidonne et de CCPAL), Michel BINOIS, Jean-Pierre LEROUX, Jean BRIEUSSEL, Claude BADOUC, Alain CAHOUR, André BOUFFIER, Alain DEILLE, Bernard FRAYSSINET, Jean-Daniel DUVAL, Jérôme DE LUCA, François DUPOUX, Frédéric BLACHERE, Daniel LECORNEC, Jean-Pierre PEYRON, Ludovic BONNET, Serge SARDELLA, Stéphane SAUVAGEON

#### **Avaient donné pouvoir :**

##### **Mesdames**

Stéphanie NEGREL à Christian AUTARD  
Nadine SARTO-BARANCOURT à Gisèle MAGNE  
Anne-Marie CHEYREZY à Sabine GATIN  
Yolande PRIMO à Alain DEILLE  
Marie-Claire FEREOUX à Valérie DELONNETTE  
Roselyne GIAI-GIANETTI à Stéphane SAUVAGEON  
Geneviève RECUBERT à Gino MORELLO

##### **Messieurs**

Michel RUFFINATI à Geneviève JEAN  
Hélian RAVARY à Mireille BOR  
Didier PERELLO à Alain CAHOUR  
Sylvain LERREDE à Paule DAPRES  
Pierre BENAS à Mickaël CAVALIER  
Pierre POURCIN à André BERGER

#### **Etaient excusés**

**Mesdames** Claudette SAINT-MARTIN, Nathalie CZIMER-SYLVESTRE, Jacqueline BOUYAC

**Messieurs** Philippe DAUMAS, Julien AUBERT, Jean-Bernard MION

Parc naturel régional du Luberon • 60 place Jean-Jaurès • BP 122 • 84404 Apt Cedex  
Tél : 04 90 04 42 00 • [contact@parcduluberon.fr](mailto:contact@parcduluberon.fr) • [www.parcduluberon.fr](https://www.parcduluberon.fr)

Vu le Code général des collectivités territoriales ;  
Vu la charte du Parc naturel régional du Luberon adoptée par décret ministériel le 20 mai 2009 ;  
Vu la délibération n°2015BS86 du Bureau Syndical du 29 septembre 2015 ;  
Considérant l'intérêt de la mise à disposition régionale de l'applicatif « zones humides » du Système d'Information Territorial ;

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet « Système d'Information Territorial 'Zones humides' – Intégration de l'inventaire départemental des Bouches du Rhône » évalué à 4 500 € et en accepte la maîtrise d'ouvrage,

- **VALIDE** le plan de financement de l'opération et les évolutions susceptibles d'intervenir sous réserve le total de l'enveloppe des dépenses n'en soit pas modifié et le montant de participation du Parc pas augmenté, et sollicite les aides des partenaires financiers comme suit :

Dépenses (en euros TTC)		Recettes (en euros)		
Prestations PNRL (ingénierie) : Suivis administratif et technique du projet / Intégration dans le SIT ZH des données d'inventaires du département du 13	4 500 €	Agence de l'Eau	50 %	2 250 €
		Etat (DREAL)	50 %	2 250 €
<b>Total</b>	<b>4 500 €</b>	<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>4 500 €</b>

- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document nécessaire à la mise en application de la présente décision et notamment les conventions particulières de financement.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

La Présidente,



  
Dominique SANTONI

Nombre d'annexe(s) jointe(s) : 0